

Traité du 5 août 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace cosmique et sous l'eau

RS 0.515.01; RO 1964 190

Champ d'application du traité le 21 décembre 2004, complément¹

Etats parties	Ratification ² Adhésion (A) Déclaration de succession (S)		Entrée en vigueur	
Antigua-et-Barbuda	16 novembre	1988 S	1 ^{er} novembre	1981
Arménie	7 juin	1994 A	7 juin	1994
Bosnie et Herzégovine	15 août	1994 S	6 mars	1992
Croatie	12 juin	1993 S	8 octobre	1991
Guinée équatoriale	16 janvier	1989 A	16 janvier	1989
Pays-Bas				
Aruba	20 décembre	1985	1 ^{er} janvier	1986
République tchèque	24 mars	1993 S	1 ^{er} janvier	1993
Slovaquie	17 mai	1993 S	1 ^{er} janvier	1993
Slovénie	7 avril	1992 S	25 juin	1991
Suriname	6 janvier	1993 A	6 janvier	1993

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1973 694, 1979 954, 1982 1315, 1986 523 et 1989 186.

² Les instruments de ratification ou d'adhésion ou les déclarations de succession sont déposés auprès des Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la Fédération de Russie, soit simultanément, soit à des dates différentes, ou seulement auprès de l'un ou de plusieurs des Gouvernements précités. Les dates figurant dans la présente liste sont celles qui sont relatives à la première ratification, adhésion ou déclaration de succession intervenue.

